

Rapporteur : Mme CONDEMINÉ Anne-Sophie

Mme CONDEMINÉ Anne-Sophie, rapporteur : Il s'agit de prendre acte de la présentation des documents budgétaires de l'exercice 2009 de la Caisse de Crédit Municipal de Lyon. Vous savez qu'il s'agit d'un organisme qui permet l'accès au crédit aux populations les plus démunies à faibles revenus qui sont exclues ou éloignées du système bancaire traditionnel. Ce dossier a reçu un avis favorable de la Commission.

Mme GAY Nicole, Adjointe : Monsieur le Maire, chers Collègues, le Crédit municipal de Lyon s'est fixé comme objectif de venir en aide aux populations Rhône-alpines les plus démunies, à faibles revenus, exclues ou éloignées du système bancaire traditionnel.

La lecture de son rapport d'activités pour 2009 est malheureusement édifiante. Elle montre les conséquences douloureuses de la crise et des politiques gouvernementales pour la traiter. L'activité de prêts a augmenté de 49,5 % ! Elle concerne désormais une population autre que les chômeurs ou les allocataires de minima sociaux. Les prêts aux fonctionnaires et retraités ont progressé de 6,1 % !

La misère s'accroît, les prévisions pour 2010 indiquent que 300 000 consommateurs pourraient subir une coupure de gaz pour impayés, mais aussi les coupures d'électricité, soit 30 fois plus qu'en 2008.

L'hyper austérité que nous prépare le Gouvernement, en cassant les amortisseurs sociaux qui avaient permis à notre pays de parer une partie des coups qu'assenait la crise économique tels l'investissement public, les garanties sociales, les services publics va aggraver et étendre cette misère.

Au-delà des dépenses de personnel portées par le plan massif de compression de l'emploi public, les crédits « d'intervention » seront également touchés, c'est-à-dire les aides et subventions dans les domaines du logement, des entreprises, de l'éducation nationales. Même les budgets les plus sensibles seront affectés comme ceux consacrés à l'emploi. Les Collectivités locales ne seront pas oubliées avec l'instauration d'un « bonus-malus » sur leur dotation pour les inciter à « réduire leurs dépenses ».

Au règne de l'injustice va s'ajouter celui de l'inefficacité. En étouffant la consommation et l'investissement socialement utile, le pouvoir tue la croissance donc les rentrées fiscales, les versements pour les caisses maladie et retraite tout en dopant le chômage. Cette politique ne vise qu'à conforter les dividendes et les marchés financiers dont chacun voit désormais qu'ils font mauvais ménage avec le progrès pour tous.

En paraphrasant Victor Hugo, on pourrait en conclure que « *ce Gouvernement est mulet, il est opiniâtre et stérile* ».

Nous vous remercions pour votre attention.

M. HEMON Pierre, Adjoint : Monsieur le Maire, chers Collègues, ce rapport que nous voterons dit bien, comme l'a souligné Nicole Gay, que « la forte activité de prêt sur gage et du produit net bancaire a généré un résultat en hausse de 49,5 % » ! Malheureusement, on sait que lorsque le Crédit municipal va bien, c'est qu'en général le reste va mal ! Parce que « Chez ma tante », c'est un peu différent de « Chez Tatie Liliane » !

Il est précisé que ce sont plus de 400 opérations de 500 euros en moyenne qui ont été traitées chaque jour. Des enveloppes en quelque sorte de 100 à 300 fois plus petites que celle que Tatie Liliane distribuait. Pas destinées au même public non plus, puisque le Crédit municipal s'adresse à des personnes qui recherchent un dépannage d'urgence ou qui sont exclues du système bancaire traditionnel. Bien qu'on puisse dire que les méthodes de Tatie Liliane s'écartaient quand même pas mal du système bancaire traditionnel et qu'elle faisait dans le gros dépannage...

Plus sérieusement, le Crédit municipal voit souvent arriver devant ses guichets « ceux qui trinquent ». Car la crise et le recul de l'emploi qui en découle a poussé des centaines de milliers de personnes vers le chômage. Nous approchons les 4 millions de chômeurs, dont 1 million en fin de droits d'ici la fin de l'année.

Une crise qui touche particulièrement les salariés précaires. Une crise qui va continuer à toucher les jeunes, dont il ne faudrait pas sous estimer l'accroissement des difficultés qu'ils rencontrent.

Et le projet de budget 2011 du Gouvernement ne répond en rien à ces difficultés. Car à trop rechercher le triple A de l'Agence Standards and Poor's, il ne mérite qu'un triple zéro ! Zéro pour le social, zéro pour l'écologie et zéro pour le déficit.

Alors qu'il faudrait :

- revenir sur l'exonération des heures supplémentaires qui coûtent 4 milliards d'euros au budget de l'Etat et qui alimente le chômage ;
- lutter réellement contre l'évasion fiscale qui représente chaque année plus de 20 milliards d'euros de manque à gagner pour l'Etat.

Et je n'ose terminer sur la nécessaire remise en cause du bouclier fiscal, tant cela pourrait faire de la peine à Tatie Liliane et à quelques-uns de ses petits protégés ! Merci.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)